Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Hygiène Prévention Secourisme

Session 2002 • Code sujet : **UF2** • Durée : **1 heure** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Conduite à tenir face à une plaie qui saigne abondamment** (3 questions) — **Page 3**
2. **Composants sanguins, réaction inflammatoire et évolution d'une plaie** (4 questions) — **Page 5**
3. **Accident du travail, suivi de santé et moyens de protection** (5 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2002/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

1. Conduite à tenir face à une plaie qui saigne abondamment

Sur un chantier de rénovation d'une maison individuelle, un collègue se coupe la paume de la main à la base du pouce avec une scie circulaire et saigne abondamment. Trois ouvriers sont présents et disposent d'un téléphone portable.

Question 1. Indiquer la conduite à tenir face à l'accident décrit, en respectant l'ordre des étapes.

1. **Protéger** : arrêter la scie et sécuriser la zone sans s'exposer.
2. **Examiner** rapidement la victime : vérifier sa conscience, sa respiration et constater l'hémorragie.
3. **Faire alerter** les secours, pendant qu'un autre intervenant commence les gestes de secours.
4. **Secourir** : comprimer directement la plaie, sans attendre l'arrivée des secours.
5. **Surveiller** la victime jusqu'au relais par les secours.

Les trois ouvriers se répartissent les tâches pour agir sans délai.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Protéger la zone, examiner la victime, alerter les secours, comprimer la plaie et surveiller jusqu'à leur arrivée.

Question 2. Pour chaque étape de la conduite à tenir, préciser les actions à réaliser et les justifier.

Arrêter la scie et écarter les dangers protège les intervenants et la victime. Examiner rapidement celle-ci permet de repérer l'hémorragie et son état de conscience. Un ouvrier comprime immédiatement la plaie ; un autre appelle le 15 ou le 112 et précise l'adresse du chantier, la nature de l'accident et l'état de la victime. Le troisième sécurise les lieux et facilite l'accès des secours. Allonger la victime, la rassurer, la couvrir et surveiller sa conscience et sa respiration limite les risques liés à la perte de sang. Suivre les consignes du médecin régulateur jusqu'à la prise en charge.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un ouvrier comprime, un autre appelle les secours, le troisième sécurise les lieux et facilite leur arrivée.

Question 3. Détailler particulièrement le geste de secours à effectuer.

La priorité est d'arrêter l'hémorragie par une compression directe :

1. Mettre des gants si disponibles, sans retarder le geste, puis découvrir la plaie.
2. Placer les doigts ou la paume directement sur la plaie et appuyer fortement et continûment.
3. Maintenir la pression jusqu'au relais des secours. Si le sang traverse le pansement, en ajouter un autre sans retirer le premier.

Allonger et rassurer la victime, la couvrir et surveiller son état. Ne pas retirer un éventuel objet planté ; demander alors les consignes des secours.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Appuyer fortement et sans relâcher directement sur la plaie jusqu’à la prise en charge par les secours.

2. Composants sanguins, réaction inflammatoire et évolution d’une plaie

Cette partie porte sur les connaissances biologiques liées au sang et aux blessures. Elle aborde les composants sanguins, la réaction inflammatoire, les évolutions possibles d’une plaie et le choix entre vaccin et sérum après une blessure.

Question 1. Citer les quatre composants sanguins et préciser le rôle de chacun.

Composant	Rôle principal
Plasma	Transporte les cellules sanguines et des substances comme les nutriments, hormones et déchets.
Globules rouges	Transportent principalement l’oxygène.
Globules blancs	Participent à la défense de l’organisme contre les infections.
Plaquettes	Participent à la coagulation et à l’arrêt des saignements.

Le sang comprend une partie liquide, le plasma, et trois catégories d’éléments figurés. Les globules rouges transportent l’oxygène vers les tissus, tandis que les globules blancs contribuent à combattre les agents infectieux. Les plaquettes interviennent dans la formation du caillot. Le plasma transporte ces cellules et diverses substances dans l’organisme.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Plasma : transport ; globules rouges : transport de l’oxygène ; globules blancs : défense immunitaire ; plaquettes : coagulation.

Question 2. Indiquer les signes d’une réaction inflammatoire.

Les signes caractéristiques d’une réaction inflammatoire locale sont au nombre de quatre. Ils apparaissent autour de la zone lésée et peuvent aider à repérer une inflammation :

- rougeur ;
- chaleur ;
- douleur ;
- gonflement, appelé œdème.

Ils sont liés notamment à l’augmentation de l’afflux sanguin et à la mobilisation des défenses de l’organisme dans la zone atteinte.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Rougeur, chaleur, douleur et gonflement (œdème).

Question 3. Indiquer les deux évolutions possibles d'une plaie et en déduire la conduite à tenir.

1. **Évolution favorable :** la plaie cicatrise. La nettoyer, la protéger par un pansement propre et surveiller son évolution.
2. **Évolution défavorable :** la plaie s'infecte. Une rougeur persistante, une douleur croissante, un gonflement ou un écoulement justifient un avis médical rapide.

Une plaie profonde, très souillée ou provoquée par une scie circulaire doit être évaluée rapidement par un professionnel de santé. Il faut aussi vérifier que la protection contre le tétanos est à jour.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La plaie cicatrise ou s'infecte : la nettoyer, la protéger et la surveiller, puis consulter en cas de signes d'infection ou de plaie grave.

Question 4. À la suite d'une blessure, indiquer lequel des deux traitements, vaccin ou sérum, peut être appliqué et justifier la réponse.

Le traitement immédiat pouvant être indiqué après une blessure est le sérum antitétanique, c'est-à-dire des immunoglobulines : il apporte des anticorps déjà formés et agit rapidement. À l'inverse, le vaccin stimule la production d'anticorps par l'organisme et ne procure pas une protection immédiate. Le choix dépend du type de plaie et des vaccinations antérieures. Un professionnel de santé vérifie le statut vaccinal et décide si des immunoglobulines, un rappel vaccinal ou les deux sont nécessaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sérum antitétanique peut apporter une protection immédiate si elle est nécessaire ; le professionnel de santé vérifie le statut vaccinal et décide du traitement.

3. Accident du travail, suivi de santé et moyens de protection

Cette partie examine les conséquences d'un accident du travail pour le salarié et l'employeur, ainsi que les formalités administratives et leurs délais. Elle porte aussi sur le suivi de santé des salariés et sur des moyens de protection adaptés au métier de charpentier.

Question 1. Indiquer deux conséquences d'un accident du travail pour le salarié et deux conséquences pour l'employeur.

Salarié	Employeur
Blessure, incapacité temporaire ou séquelles	Désorganisation du chantier et coûts liés à l'absence
Arrêt de travail et baisse possible des revenus	Hausse possible de la cotisation AT/MP

Selon les circonstances, un manquement aux obligations de sécurité peut aussi engager la responsabilité de l'employeur.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salarié : blessure, arrêt de travail. Employeur : désorganisation du chantier, hausse possible de la cotisation AT/MP.

Question 2. Indiquer les formalités administratives à réaliser, en précisant les acteurs impliqués et les délais à respecter.

1. Le salarié informe l'employeur dans les 24 heures, sauf impossibilité ou motif légitime.
2. L'employeur déclare l'accident à la CPAM dans les 48 heures, hors dimanches et jours fériés, et remet au salarié la feuille d'accident.
3. Le médecin établit le certificat médical initial et le transmet à la CPAM. L'employeur adresse l'attestation de salaire nécessaire au calcul des indemnités.

Si l'employeur n'effectue pas la déclaration, le salarié peut la faire lui-même auprès de la CPAM dans les deux ans.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Salarié : informer l'employeur sous 24 h. Employeur : déclaration à la CPAM sous 48 h et remise de la feuille d'accident. Médecin : certificat médical initial.

Question 3. Nommer la structure de prévention chargée du suivi de la santé des salariés au cours de leur vie professionnelle.

La structure chargée du suivi est le service de médecine du travail, désormais appelé service de prévention et de santé au travail (SPST). Il comprend notamment un médecin du travail et des professionnels de santé au travail. Il accompagne les salariés et conseille l'employeur afin de prévenir les risques professionnels et de préserver la santé des travailleurs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le service de prévention et de santé au travail (SPST), anciennement service de médecine du travail.

Question 4. Préciser l'organisation et le contenu de ce suivi.

Le suivi est assuré par le SPST, selon les risques du poste et la situation du salarié. Il comprend des visites d'information et de prévention ou des examens médicaux, à l'embauche puis périodiquement. Les travailleurs exposés à des risques particuliers bénéficient d'un suivi adapté et renforcé.

- Surveiller la santé et repérer les effets du travail.
- Informer sur les risques et conseiller sur les mesures de prévention.
- Proposer, si nécessaire, des aménagements du poste.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivi par le SPST : visites à l'embauche et périodiques, adaptées aux risques, avec prévention, dépistage et conseils d'aménagement.

Question 5. Indiquer deux exemples de moyens de protection individuelle et quatre exemples de moyens de protection collective adaptés à l'exercice de la profession.

Exemples adaptés au travail de charpentier :

Protection individuelle	Protection collective
Casque de chantier	Garde-corps en périphérie
Chaussures de sécurité	Échafaudage avec planchers et protections sécurisés
	Protecteur de lame sur la scie circulaire
	Dispositif d'aspiration des poussières de bois

Les protections collectives sont à privilégier lorsqu'elles permettent de réduire le risque à la source.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Individuelles : casque, chaussures de sécurité. Collectives : garde-corps, échafaudage sécurisé, protecteur de lame, aspiration des poussières.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve d'Hygiène Prévention Secourisme du Brevet Professionnel Charpentier, session 2002, est repérée par le code UF2. D'une durée d'une heure et de coefficient 1, elle s'appuie sur un accident de chantier impliquant une plaie par scie circulaire. Elle évalue le secourisme, les notions biologiques sur le sang et les plaies, les démarches après accident du travail, le suivi de santé et les protections professionnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les quatre composants sanguins à connaître sont le plasma, les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.
- Les signes classiques d'une réaction inflammatoire sont la rougeur, la chaleur, le gonflement et la douleur.
- L'évolution d'une plaie oriente la conduite à tenir : il faut distinguer une évolution favorable d'une complication.
- Les moyens de prévention comprennent les protections individuelles et les protections collectives, à choisir selon les risques du métier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les étapes de la conduite à tenir dans l'ordre demandé et justifier les actions réalisées.
- Détailler le geste de secours adapté à la blessure et au saignement abondant décrits.
- Pour les formalités liées à l'accident du travail, préciser les acteurs concernés et les délais.
- Fournir le nombre d'exemples demandé et distinguer les protections individuelles des protections collectives.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser une réponse sur la conduite à tenir face à la plaie décrite ?

Présentez les étapes dans l'ordre, puis précisez pour chacune l'action à réaliser et sa justification. Le sujet demande aussi de détailler particulièrement le geste de secours adapté à la blessure décrite.

Q : Quels signes faut-il retenir pour reconnaître une réaction inflammatoire ?

Les signes classiques sont la rougeur, la chaleur, le gonflement et la douleur au niveau de la zone touchée. Veillez à les nommer clairement, puisque la question porte sur les signes de la réaction.

Q : Le sujet attribue-t-il un nombre de points à chaque question ?

Le barème est indiqué par partie : 7 points pour le secourisme, 6 pour la biologie et 7 pour la prévention. Aucun nombre de points par question n'est imprimé sur le sujet.

Q : Que faut-il inclure dans la réponse sur les protections professionnelles ?

Donnez deux exemples de protections individuelles et quatre exemples de protections collectives adaptés au métier de charpentier. Présentez clairement les deux catégories sans les confondre.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2002/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.